

Le 19 février 2026

« Par Système de dépôt électronique »

Me Carolina Rinfret
Secrétaire pour la Régie de l'énergie
500 boul. René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal, Québec
H2Z 1W7

Objet : Dossier R-4307-2025, volet 1
HQD - Demande du Distributeur pour la révision tarifaire des années
2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029

Chère consoeur,

Le GRAME dépose par la présente une demande de remboursement de frais dans le cadre du volet 1 du dossier en objet. Cette demande est déposée en deux formulaires, afin de distinguer les frais engagés avant le 1^{er} décembre 2025 de ceux engagés à compter de cette date, conformément aux directives énoncées dans votre correspondance du 7 novembre 2025¹.

Le nombre total d'heures de préparation et de participation à l'audience de cette demande est inférieur à celui du budget prévisionnel² (238 heures vs 273 heures). Néanmoins, le total des frais demandés excède celui du budget prévisionnel, en raison des modifications récentes au Guide de paiement des frais des intervenants 2020 (Annexe 1)³. Le GRAME soumet avoir respecté l'encadrement procédural ainsi que les échéances prévues au présent dossier et demande respectueusement à la Régie de lui octroyer le remboursement des frais présentés dans la demande ci-jointe.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Rinfret, l'expression de nos salutations distinguées.

¹ [Lettre de Mise à jour du Guide de paiement de frais](#) (7 novembre 2025)

² C-GRAME-0004

³ [Lettre de Mise à jour du Guide de paiement de frais](#) (7 novembre 2025), Annexe 1 – Guide de paiement de frais 2020 révisé / Tarif des honoraires au 1^{er} décembre 2025

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

P.j. (2)
cc. Me Simon Turmel pour HQD